



ANNEXE 2B

Missions des enseignants UPE2A dans le premier degré

Evaluer en lien avec la DSDEN et les équipes éducatives, les compétences des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA).

Mettre en œuvre, sous forme de préconisations partagées avec l'école, des réponses organisationnelles et pédagogiques qui seront les plus à même de répondre aux besoins identifiés et de faciliter l'entrée dans les apprentissages.

La fréquence et la durée de la prise en charge doit être liée au niveau scolaire et aux besoins de l'élève et est amenée à évoluer.

Il convient de s'interroger sur les profils et conditions d'apprentissage :

Un élève NSA a-t-il les mêmes besoins qu'un élève scolarisé antérieurement ?

Un élève de cycle 2 a-t-il les mêmes besoins qu'un élève de cycle 3 ?

Points de vigilance :

L'apprentissage de la lecture reste un des objectifs prioritaires du CP ; les EANA d'âge CP doivent pouvoir bénéficier de ces temps en classe ordinaire, notamment lorsqu'il s'agit d'un CP dédoublé.

Prendre en charge les EANA, individuellement ou en groupes, afin de leur permettre de maîtriser le plus rapidement possible le français et les pratiques langagières nécessaires à la compréhension des contenus scolaires. La progression mise en place, les objectifs et les contenus d'enseignement seront partagés avec les enseignants des classes ordinaires.

L'enseignant UPE2A organisera la prise en charge selon les modalités les plus pertinentes au regard des besoins des élèves :

- Hors de la classe
- Dans la classe : en co-intervention ou co-enseignement

Une attention particulière sera apportée à l'entrée dans l'écrit pendant les temps de prise en charge. En effet, si l'EANA est exposé à la langue durant toute la journée scolaire, l'apprentissage de l'écrit doit bénéficier d'un temps dédié complété par le temps en inclusion : la connaissance de l'alphabet français et les relations graphophonologiques pour les élèves lecteurs-scripteurs, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour les élèves NSA.

Accompagner les enseignants en tant que personne-ressource et se rendre disponible pour répondre aux interrogations des enseignants.

Assurer le suivi des EANA isolés, lorsqu'aucun dispositif n'est présent ; proposer des outils et des supports aux enseignants des classes ordinaires, proposer des modalités de différenciation appropriées afin de favoriser l'inclusion des EANA.

S'inscrire dans un parcours de formation continue au service du développement de ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Participer en partenariat avec le CASNAV et avec les équipes des DSDEN à des actions de formation et d'information destinées aux enseignants du 1^{er} degré et aux formateurs, accueillir des collègues engagés dans les formations.

En collaboration avec l'équipe enseignante, **assurer le lien** avec les familles, les associations et autres organismes concernés. Promouvoir les ateliers OEPRE et accompagner les inscriptions.

Participer à l'examen du DELF.

Tenir à jour, en lien avec le service dédié, un tableau de bord de la scolarisation des EANA permettant de renseigner les enquêtes et élaborer un rapport d'activité en fin d'année.